

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESJA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél : 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2018-18

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI DU 26
JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 04 mai 2018 au 17 mai 2018)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 04 mai 2018 au 17 mai 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant treize déclarations) sont arrêtées, pour la période du **04 mai 2018 au 17 mai 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE	TC TNC	OBSERVATIONS
2018-132	04/05/2018	CIAS DE LA COM. DE COM. DE L'ILE-ROUSSE-BALAGNE	Agent social territorial -Service d'aide et d'accompagnement à domicile -	Création	C	5	TC	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-133	07/05/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE	Adjoint technique territorial - Service collecte des Ordures Ménagères : Rippeur -	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-134	07/05/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE	Adjoint technique territorial - Service collecte des Ordures Ménagères : Rippeur-	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-135	09/05/2018	COMMUNE DE CASEVECCHIE	Adjoint administratif territorial	Création	C	1	TNC 08h	R/Direct
2018-136	09/05/2018	SIEEP DE LA HAUTE-CORSE	Adjoint technique territorial - Surveillant de travaux -	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2018-137 2018-138 2018-139	15/05/2018	COMMUNE DE BASTIA	3 Rédacteurs territoriaux - Direction des finances (1) / Commande publique (1) / DRH (1) -	Création	B	1	TC	R/Liste d'Aptitude
2018-140	15/05/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial -Direction des affaires culturelles - Régisseur -	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-141	15/05/2018	COMMUNE DE BASTIA	Assistant territorial socio-éducatif - Direction du Renouveau Urbain et de la Cohésion Sociale - Chargé de missions, conseiller en économie sociale et familiale -	Création	B	5	TC	R/Liste d'Aptitude
2018-142	15/05/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES NEBBIU-CONCA D'ORU	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe -Service administratif : fonctions administratives et comptables -	Création	C	1	TNC 17H30	R/Intercommunal
2018-143	17/05/2018	COMMUNE DE CERVIONE	Adjoint technique territorial -Service technique : agent d'entretien des bâtiments communaux polyvalent-	Création	C	2	TNC 10h	R/Direct
2018-144	17/05/2018	COMMUNE DE PENTA DI CASINCA	Adjoint technique territorial - Agent polyvalent -	Vacance	C	2	TC	R/Réintégration après période de disponibilité

ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

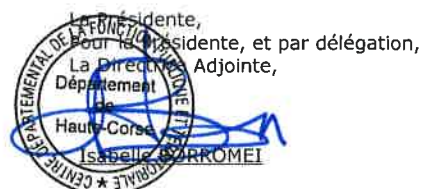
Fait à BASTIA,
Le 18 mai 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20180518-2018-18-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/05/2018



* N.B. : Filières
 1- Administrative 4- Culturelle 7- Médico-Technique
 2- Technique 5- Sociale 8- Police Municipale
 3- Sportive 6- Médico-Sociale 9- Animation